



ELECTIONS URPS
2015
VOTEZ
FSDL



LIBÉRAL DENTAIRE

L'heure du choix

Avant le 7 décembre, vous allez devoir élire vos représentants dans l'URPS de votre région. Ce scrutin va permettre de mesurer la représentativité nationale des trois syndicats dentaires. Vous pourrez ainsi exprimer votre avis sur l'évolution de notre exercice et vos attentes pour votre avenir professionnel.

La profession a subi des attaques sans précédent ces dernières années avec l'instauration de lois visant à dénaturer la médecine libérale.

La Sécurité sociale se désengage de plus en plus de la médecine bucco-dentaire. Les organismes d'assurance complémentaires pourront récolter les dividendes au détriment des patients et des praticiens.

L'actuel projet de loi de sur la santé et la loi Le Roux (légalisation des réseaux de soins et des remboursements différenciés) **sapent la relation fondamentale entre les patients et les professionnels de santé**. Le Tiers payant généralisé mettrait les praticiens sous la dépendance financière et la tutelle des organismes « payeurs ».

Nous constatons tous que les relations conventionnelles menées depuis 30 ans nous amènent dans une impasse. Nos honoraires n'ont pas été réévalués significativement depuis 25 ans. L'équilibre financier de nos cabinets dentaires est périlleux. La CCAM « usine à gaz » et son nouveau devis humiliant ont exaspéré les confrères. Désormais les organismes financiers disposent de toutes les données analytiques sur nos actes remboursés et surtout NON remboursés pour « gérer le risque ».

Le syndicat majoritaire a cautionné ces dérives et continue de négocier en catimini un protocole avec l'un de ces réseaux ainsi qu'un plafond sur notre activité prothétique avec la Caisse nationale d'assurance maladie. Dans ce contexte, la FSDL a osé dénoncer les pratiques commerciales des « réseaux de soins » et soutenu les confrères victimes de détournements anti-déontologiques de leurs patients par des praticiens partenaires de ces « réseaux ». Nos cadres syndicaux ainsi que les sièges du Conseil national de l'Ordre et de quatre conseils départementaux ont eu à subir au mois de mai des perquisitions des inspecteurs de la DGCCRF. Des intimidations qui visaient à nous museler mais qui ont **renforcé notre détermination à défendre notre profession et nos confrères**.

Les Codes de la santé et de déontologie garantissent :

- * le libre choix pour le patient de son praticien
- * la liberté thérapeutique du praticien
- * l'entente et le paiement direct des honoraires entre le patient et son praticien
- * la préservation du secret médical

La santé n'est pas une marchandise et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour **conserver les valeurs essentielles** qui nous ont fait choisir ce beau métier.

Alors faites le bon choix pour que nous puissions continuer à être.

FSDL : Fiers de Soigner et de Défendre l'exercice Libéral

Patrick SOLERA
Président de la FSDL

Éditorial	p 1
URPS : les enjeux de la représentativité	p 2
Élections CARCDSF	p 2
Propositions de la FSDL	p 3
Lettre ouverte d'un nouvel adhérent	p 4



Aux élections URPS,
votez FSDL !

Retrouvez-nous sur notre site internet : www.fsd.fr et adhérez en ligne !



Le Libéral Dentaire
édité par la FSDL
20 rue de Marne - 94 140 Alfortville
dépôt légal à parution
Directeur de la publication
Patrick SOLERA
Rédacteur en chef
Marc BARTHÉLÉMY
© I122 Fotolia - DR

URPS : les enjeux de la représentativité

Les élections pour le renouvellement de la composition des URPS se dérouleront le 7 décembre 2015. Elles présentent 2 enjeux majeurs pour l'ensemble de la profession.

NATIONALEMENT

En donnant votre voix à un syndicat vous allez déterminer son poids et sa légitimité lors des futures négociations.

En 2010 cette élection a permis à un syndicat d'obtenir la majorité absolue. Ce syndicat confédéral a alors pu présider seul aux destinées de la profession avec le bilan sévère que nous lui connaissons :

- la signature des avenants 2 et 3 mettant en place :
- une CCAM à périmètre constant sans modifications tarifaires majeures ;
- une CCAM avec de nombreux actes absents couramment pratiqués ;
- * un devis inique et humiliant pour la profession ;
- * la légitimité des réseaux commer-

ciaux, en validant l'idée que la profession est favorable aux réseaux commerciaux et en continuant à négocier avec l'un des réseaux les plus nocifs (KALIVIA).

En clair, les fondations d'un système d'appauvrissement de nos capacités professionnelles en laissant aux organismes obligatoires et complémentaires le pilotage de la médecine bucco-dentaire, non pas selon des critères sanitaires mais uniquement sur la foi d'indicateurs économiques obsolètes, au détriment de nos patients.

« La santé efficiente au lieu de la santé de qualité pour tous. »

LOCALEMENT

La grande diversité des actions des URPS demande des praticiens et praticiennes engagés et intégrés localement. Il faut aussi et surtout qu'ils soient indépendants et suffisamment combatifs pour ne pas céder à la volonté d'étatisation de la santé voulue par nos gouvernants et consentie par les précédents élus à ces postes. Les candidats FSDL

présents dans l'ensemble des régions remplissent ces conditions. Ils sont conscients que les URPS ont besoin de « choix judicieux » afin de porter les nécessaires transformations de notre exercice. Le bilan des anciens élus du syndicat confédéral est marqué par l'usure inévitable de ceux qui cumulent tellement de mandats locaux et nationaux qu'ils en oublient les réalités de la profession. **Les élus FSDL engageront localement les actions nécessaires afin de préserver les spécificités de l'exercice libéral** permettant de garantir un exercice de qualité pour l'ensemble des chirurgiens-dentistes.

« Négocier ce n'est pas imposer sa vision égoïste à toute la profession, mais une approche multifocale de celle-ci. »

Il vous appartient aujourd'hui de changer les choses par votre bulletin de vote.

votez FSDL !



Résultats des élections à la CARCDSF

Nos constatations :

- la FSDL est majoritaire chez les confrères en activité et cotisants, (9 allocataires sur 17)
- l'UJCD n'a qu'une élue retraitée au Conseil d'administration

scrutin juin 2015 - France

collège cotisants	score
FSDL	37,29 %
CNSD	31,99 %
UJCD	23,16 %
Divers	20,23 %

Ce qui démontre :

- la progression de la FSDL à chaque élection
- les jeunes confrères votent majoritairement pour la FSDL, inquiets pour leur avenir professionnel. Ils ont compris que nous sommes passés dans une nouvelle relation déséquilibrée avec les caisses de sécurité sociale et les organismes complémentaires.
- les modes de défense professionnels doivent s'adapter aux nouvelles contraintes.

Propositions concrètes de la FSDL

1- Pour une politique de prévention ambitieuse

Afin de diminuer le coût des soins et la fréquence de recours aux actes prothétiques et implantaires onéreux, **la prévention doit être l'arme principale** d'une politique de santé bucco dentaire ambitieuse.

- Mieux valoriser les consultations et les actes techniques piliers de la prévention
- Augmenter la fréquence des BBD enfants
- Créer un BBD adulte
- Instaurer un système de remboursements améliorés (bonus) pour les patients assidus
- Envisager la création en France du métier d'assistante dentaire spécialisée sous la tutelle du praticien

2- Pour des soins conservateurs à honoraires libres

Sortir de l'opposabilité sur certains soins dont les remboursements ne sont plus tenables pour les praticiens qui le souhaitent, avec tact et mesure.

Cette mesure ne coûterait rien à la sécurité sociale. Aujourd'hui, de nombreux contrats complémentaires santé proposent déjà des remboursements sur les compléments d'honoraires pour les soins dentaires, ne pouvant être appliqués à cause de cette opposabilité.

3- La lutte contre les réseaux de soins commerciaux

Deux ans après la promulgation de la loi Le Roux autorisant les remboursements différenciés, force est de constater que, loin d'avoir apporté une amélioration en terme « d'accès aux soins », **les pratiques commerciales et anti-déontologiques des réseaux de soins commerciaux se sont généralisées**, mettant à mal la relation de confiance établie entre le patient et son chirurgien-dentiste traitant.

Nous réclamons :

- la remise au parlement du rapport annuel sur leur utilité comme l'exige la loi Le Roux.
- que les dérives commerciales et anti-déontologiques relevées par nos instances syndicales et ordinales remettent en question l'existence même de ces réseaux.

4- Régulation et surveillance des centres dentaires low cost

La FSDL constate que les centres dentaires dits « low cost » **ne remplissent pas leur mission initiale de santé publique** et, sous couvert d'association loi 1901, contournent toutes les règles du Code de la Santé Publique.

C'est la raison pour laquelle **la FSDL demande**, entre autres :

- l'interdiction de la délégation de gestion à des sociétés commerciales, pour conserver aux centres de santé leur objet social
- un accès aux membres URPS du Relevé d'activité annuelle du centre afin de s'assurer que l'ensemble des soins effectués correspond aux ratios des moyennes régionales
- un « testing » organisé par les Conseils de l'Ordre départementaux afin de vérifier que les enfants ne soient pas refoulés lors de la prise de RDV
- en termes de publicité, une extension de l'article R.41.27-19 du CSP afin que les centres soient soumis aux mêmes règles médicales que les praticiens libéraux.

5- Installation et enseignement en France

En matière d'installation et d'enseignement sur le territoire, la FSDL réclamera à l'instar des États-Unis qui ont une expérience de l'union bien plus ancienne que l'UE, la **souveraineté de chaque état en matière de politique de santé**, que ce soit en termes de validation des connaissances et maîtrise objective de la langue (refonte & validation du CSCT en français pour tous en 2 ans maximum) ou en termes de places disponibles pour les candidats européens à l'exercice en France.

Ceci dans le respect de nos besoins en santé, soucieux de **répondre aux 4 impératifs suivants** :

- compétences des praticiens
- capacité de prise en charge de la Sécurité Sociale
- maîtrise de la population de soignants afin d'enrayer la généralisation d'un système de santé « low-cost » préjudiciables pour la Santé de nos concitoyens. (cf. Espagne)
- éviter que certains pays de l'UE ne se transforment en usines à diplômes pour le reste de l'Europe.

sur notre site www.fsdl.fr

Lettre ouverte d'un nouvel adhérent

Cher Confrère, chère Consœur,

Je suis chirurgien-dentiste comme vous.
J'exerce dans mon cabinet et profite de mon temps libre en famille, comme vous.
J'avais confiance en mon avenir professionnel.
J'avais choisi un métier « sûr ».
Je me contrefichais du syndicalisme ; d'ailleurs je le croyais réservé aux fonctionnaires, cheminots et enseignants.

Puis un jour je suis tombé de haut quand j'ai compris ce qui se tramait :

- on veut m'enlever ma liberté d'exercice
- on veut me transformer en fonctionnaire de santé
- on me fait passer pour un « nanti »

Et de l'autre côté :

- on pousse mes patients à négocier mes devis, me faisant passer pour un marchand de tapis
- on pousse mes patients à la concurrence car leurs mutuelles me trouvent toujours « trop cher ». Trop cher par rapport à qui ? Par rapport à quoi ? Peut-on comparer deux dentistes ou deux cabinets ?
- on fait pousser des centres low cost autour de chez moi, comme des champignons, avec affiches publicitaires et pancartes scandaleuses.

Aujourd'hui je me sens moins confiant.
Aujourd'hui mon métier n'est plus aussi « sûr ».

C'est pourquoi aujourd'hui, je décide de me battre.

Parce que j'aime mon métier de chirurgien-dentiste.
Parce que je suis fier d'être soignant.
Je ne resterai pas muet.
Je ne resterai pas indifférent alors qu'on assassine ma profession.

Parce que 40 ans de syndicat « politiquement correct » n'ont mené à rien, ou plutôt à pire (CCAM, convention MGEN, opposabilité des soins avec des tarifs dignes du quart-monde, etc..),

*Je voterai aux élections URPS et je voterai intelligemment
La FSDL défend les valeurs auxquelles nous croyons.
La FSDL est tellement redoutée et efficace qu'on a tenté d'intimider ses cadres, par des perquisitions au siège et au sein de leur cabinet... assez parlant, non ?*

Réveillons-nous !!!

Après le 7 décembre, il sera trop tard pour résister.

Frank C,
nouvel adhérent à la FSDL

